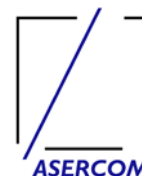


STATEMENT

Latest Update: Aug-2005



Directive Européenne portant sur les machines - 98/37/EC -

ASERCOM, -Association Européenne des Constructeurs de compresseurs et d'appareillages de Régulation pour la Réfrigération-, a étudié comment ses membres doivent se conformer au sigle « CE » et à la mise à disposition de "la Déclaration CE de Conformité" relative à la Directive Européenne.

Après consultation auprès d'instances juridiques, il est apparu que les compresseurs frigorifiques et les groupes de condensation, fabriqués par les membres ASERCOM, ont pour vocation d'être incorporé dans des machines, ou d'être assemblé avec d'autre type de mécanismes, et que par conséquent, ceux ci ne sont pas des machines telles que la Directive Européenne de Machine le définit. Elle a par conséquent recommandé à ses membres de ne pas utiliser le sigle « CE » et de ne pas publier de "Déclaration Européenne de Conformité". Par contre, elle recommande à ses membres de remettre à ses clients "une Déclaration d'Incorporation" conformément avec cette Directive.

Ces recommandations sont adressées aux fabricants / installateurs de systèmes de réfrigération professionnels, industriels, commerciaux et domestiques. Elles ont été établies sur la base des connaissances scientifiques et techniques selon ASERCOM. Toutefois ASERCOM et ses sociétés membres n'endosseront la responsabilité de, et ne peuvent assumer aucune fiabilité en ce qui concerne les mesures –actes ou oublis – prises sur la base de ces recommandations.
